

Lescant, de cette paroisse. Le parrain
a été Alfred Moreau, épiciier de Montréal,
et la marraine Victorine Dansereau, son
épouse, laquelle ainsi que le père
a signé avec nous.

Lecture faite.

Victorine Dansereau

Arthur Moreau

Parfait Michaud P^{re}

N. 7
Philias Chagnon
et
Cilina Gravel
~~Philias~~

Le quinze Mai, mil neuf cent deux,
vu la dispense de trois bans de mariage,
accordé par le Rev. Emile Roy, chancelier de
l'Archevêque de Montréal, en date du quatorze
du présent mois, entre Philias Chagnon, veuf
de feu Olivine Brodeur, de cette paroisse,
d'une part, et Cilina Gravel, domicilié en
cette paroisse, épouse de feu Joseph Girard,
en son vivant, de Thompsonville, Mass, d'autre
part, ne s'étant découvert aucun empêche-
ment au dit mariage, nous, prêtre curé
soussigné, avons reçu leur mutuel consente-
ment de mariage, en présence de Philippe
Guyon et de Frédéric Lavallée, lesquels ainsi que
les époux et quelques autres ont signé avec nous. Lecture

Cilina Gravel

Philias Chagnon

Philippe Guyon

Frédéric Lavallée

Melodie Chagnon

Léocadie

Gravel

Ad. Berard P^{re} Curé.

B. 32
Jos. Arthur Leopold
Dansereau.

Le quinze Mai, mil neuf cent deux, nous
prêtre curé soussigné avons baptisé
Joseph Arthur Leopold, né la veille,
fils légitime de Jos. Harin Dansereau,
cultivateur, et de Henriette Moreau, de
cette paroisse. Le parrain a été Arthur

Douzième feuillet 12

Moreau, cousin de l'enfant, et le mar-
cain qui Dansereau, sœur de l'en-
fant, lesquels, ainsi que le père, ont
signé avec nous. Lecture faite.

Jos. Dansereau
Arthur Moreau
F. X. Dansereau

Ad. Béard ^{curé}

S. 14
Jos. Ernest
Comtois

Le seize Mai mil neuf cent deux, nous
prêtre curé soussigné avons inhumé dans
le cimetière de cette paroisse le corps de
Joseph Ernest, décédé la ville, âgé de huit
mois, fils de Joseph Comtois, fermier, et
de Rose Anna Lapointe, de cette paroisse.
Étaient présents Stanislas Comtois, qui
n'a su signer, et Joseph Comtois qui
a signé avec nous. Lecture faite.

Joseph Comtois

Ad. Béard ^{curé}

B 33
Marie Charlotte
Augustine Miel
Amy
Bussières

Le, dix-sept Mai mil neuf cent deux,
nous prêtre vicaire soussigné avons
baptisé Marie Charlotte Augustine Miel
Amy, née la veille. Fille légitime de
Charles Auguste Bussières, cultivateur,
et de Marie Stredge Bussières de cette
paroisse. Le parrain a été Louis Ca-
pélon Handfield, cultivateur, et la marraine
Julie Bousquet, tous deux de cette paroisse,
lesquels ainsi que le père ont signé avec nous. Lecture faite.

Julie Bousquet
L. N. Handfield
L. A. Bussières

Parsant Michaud ^{curé}

S. 15
M. Blain Yvon
Chagnon

Le dix-neuf Mai, mil neuf cent deux,
nous prêtre curé soussigné avons inhumé
dans le cimetière de cette paroisse le corps
de Marie Blain Yvon, décédé la ville